



LEGENDE

— Limite communale

Zones urbaines

- UA Zones urbaines anciennes (avant 1950)
- UAp Zones urbaines anciennes patrimoniales (avant 1950)
- UB Zones urbaines récentes (après 1950)
- UD Zones urbaines peu denses (DAP)
- Uat Zones urbaines à vocation touristique (DAP)
- Ucp Zones urbaines de camping
- Ue Zones urbaines à vocation économique
- Uparc Zones urbaines à vocation mixte (DAP)

Zones à urbaniser

- 1AU Zones à urbaniser à court terme (DAP)
- 1AUat Zones à urbaniser à court terme à vocation touristique (DAP)
- 2AU Zones à urbaniser à long terme

Zones agricoles

- Aa Zones agricoles de chaumes d'altitude
- Ac Zones agricoles constructibles
- Ac1 Zones agricoles constructibles dédiées aux serres horticoles
- Af Zones agricoles de prés de fauche
- Ap Zones agricoles de pâturages

Zones naturelles et forestières

- Nat Zones naturelles à vocation touristique
- Nf Zones naturelles de forêt
- Nj Zones naturelles de jardins et de vergers
- Np Zones naturelles à vocation éco-sylvopastorales
- Nsk Zones naturelles dédiées aux plates de ski
- Nsl Zones naturelles dédiées aux sports et loisirs

Autres prescriptions

- Changement de destination autorisé
- ▲ Bâti soumis à l'annexe architecturale
- Emplacement réservé
- ▨ Secteurs soumis à une OAP

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du Haut Rhin
Vallée de Saint-Amarin

**PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL**

3. REGLEMENT GRAPHIQUE
3.1. PLAN DE ZONAGE

Version approuvée du 14/03/19

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
approuvé par délibération du Conseil
Communautaire du 14 mars 2019

Le Président
François TACQUARD

KRUTH
ban communal
échelle 1/7500e